

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESSEMÉ

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MESSEMÉ, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame FRANÇOIS Isabelle, le Maire.

Etaient présents : Isabelle FRANÇOIS, Catherine GAUVINEAU, Bernadette GALLARD, Sarah FAURE, Françoise BRUNET, Marc Du REAU de la GAIGNONNIÈRE

Absents excusés : Mathieu DEVOLDER, Florent HUAULT, Raymond LEPRÉVIER, Christiane MAJERES (donne pouvoir à Isabelle FRANÇOIS), Jérôme THÉBAULT (donne pouvoir à Catherine GAUVINEAU).

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Absents	Procuration	Votants
	11	6	5	2	8

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Catherine GAUVINEAU

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués et suppléants des Conseils Municipaux pour les élections sénatoriales

Séance

Désignation des délégués et suppléants des Conseils Municipaux pour les élections sénatoriales. Délibération 46.2026

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-DCL/BER-204 du 20 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des deux sénateurs de la Vienne le dimanche 27 septembre 2026 ;

Le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, conformément aux opérations et aux résultats décrits dans le procès-verbal ci-dessous.

Le Bureau est présidé par Madame le maire et constitué des deux membres les plus âgés et des deux membres les plus jeunes : Françoise BRUNET, Marc du REAU de la GAIGNONNIÈRE, Sarah FAURE, Bernadette GALLARD

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

Candidature à l'élection du délégué titulaire :

- Isabelle FRANÇOIS

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés : 8

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0

Nombre de votants : 8

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 6

- Isabelle FRANÇOIS : 8 voix

Ayant obtenue la majorité absolue, Isabelle FRANÇOIS est élue déléguée titulaire au 1er tour.

Candidatures à l'élection des suppléants :

- Catherine GAUVINEAU

- Raymond LEPRÉVIER

- Bernadette GALLARD

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés : 8

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0

Nombre de votants : 8

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 6

- Catherine GAUVINEAU : 8 voix

- Raymond LEPRÉVIER : 8 voix

- Bernadette GALLARD : 8 voix

Ayant obtenus la majorité absolue, Catherine GAUVINEAU, Raymond LEPRÉVIER, Bernadette GALLARD sont élus délégués suppléants au 1er tour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H41.

La Secrétaire de séance,
Catherine GAUVINEAU

Le Maire,
Isabelle FRANÇOIS

